

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

—  
Secrétariat général

—  
*Direction de l'évaluation  
de la performance,  
et des affaires financières et immobilières*

—  
Sous-direction des programmes  
d'administration générale

—  
Bureau du budget  
et du fonctionnement  
de l'administration centrale

---

## **Circulaire du 8 novembre 2007 relative à l'optimisation des achats – Signature d'accords cadres nationaux pour l'approvisionnement en mobiliers de bureau, de sièges, d'armoires vestiaires, d'armoires fortes et de coffres-forts**

NOR : INTF0700112C

### *Pièces jointes :*

- les documents sont disponibles sur l'intranet secrétariat général à l'adresse suivante : <http://dpafi.mi/prestations/-SLAC/mobilier2007.htm> ;
- trois catalogues UGAP relatifs au mobilier de direction

*Résumé :* la présente circulaire a pour objet d'informer l'ensemble des services du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, des modalités de mise à disposition des accords cadres nationaux et des marchés subséquents destinés à l'achat de mobiliers de bureau, sièges, armoires vestiaires, armoires fortes et de coffres-forts.

*La ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales à Mesdames et messieurs les préfets ; Messieurs les préfets, secrétaires généraux pour l'administration de la police ; Mesdames et messieurs les directeurs généraux, directeurs et chefs de service.*

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la notification d'accords cadres nationaux destinés à l'achat et à la livraison de mobiliers de bureau, de sièges, d'armoires vestiaires, d'armoires fortes et de coffres-forts. Ces accords cadres sont ouverts à l'ensemble des services du ministère – centraux et déconcentrés, y inclus les établissements publics rattachés.

Vous trouverez sur le site intranet du secrétariat général les éléments utiles à leur mise en œuvre pour vos besoins respectifs.

Les titulaires retenus à l'issue de la consultation organisée par le pôle acheteur « approvisionnements généraux » – DEPAFI, sous-direction des programmes d'administration générale, bureau du budget et du fonctionnement de l'administration centrale – sont les suivants :

- société SAMAS, pour la livraison de mobiliers de bureau et de rangements d'usage courant (lot n° 1) ;
- société STEELCASE, pour la livraison de sièges (lot n° 3) ;
- société ANJOU TOLERIES, pour la livraison de vestiaires (lot n° 4) ;
- société ACIAL pour les coffres-forts et les armoires fortes (lot n° 5).

La passation de ces accords cadres s'inscrit dans le droit fil de la démarche interministérielle d'optimisation des achats des services de l'Etat engagée pour atteindre des volumes significatifs susceptibles de générer globalement des gains et des marges de manœuvre pour les services.

### **Engagement pour le développement durable**

Comme vous le savez, le développement durable constitue dorénavant un axe prioritaire des politiques publiques, singulièrement en ce qui concerne l'achat public. Les produits sélectionnés dans ces différents marchés répondent par leur conception, leur réalisation ou leur cycle de vie, aux préoccupations de préservation de l'environnement.

### **Mise en œuvre**

Pour vous permettre de bénéficier de ces accords cadres, il convient simplement et pour chacun des quatre lots, de compléter les cadres A et B de la partie « identifiants » du document « marché subséquent », de le faire signer par le titulaire du lot concerné et d'apposer *in fine* votre signature dans le cadre C avant de procéder à la notification.

L'ensemble des informations et documents nécessaires est à votre disposition par le portail intranet du secrétariat général, rubrique « politique achats et marchés publics ».

S'agissant des mobiliers de direction, conformément aux orientations prises au niveau interministériel, les achats doivent être dorénavant réalisés via l'UGAP qui met à disposition des services un catalogue spécifique, dont vous voudrez bien trouver ci-joint quelques exemplaires.

Compte tenu des volumes d'engagement souscrits par tous les ministères, l'UGAP peut proposer pour l'ensemble des mobiliers sélectionnés, des réductions supérieures aux prix « catalogue » figurant dans la brochure jointe.

Je vous invite à vous rapprocher de l'UGAP ou à vous connecter sur le site internet de l'UGAP pour obtenir toutes les informations tarifaires utiles. Vous pouvez à cet effet vous reporter aux indications mises en ligne sur le portail secrétariat général en rubrique « achats mobiliers ».

Le bureau du budget et du fonctionnement de l'administration centrale, service coordonnateur du pôle acheteur « approvisionnements généraux » est à votre disposition pour répondre à toute question relative à la mise en œuvre des différents marchés : téléphone : 01-49-27-30-28 ou par internet : adresse fonctionnelle : pole-acheteur.depafie@interieur.gouv.fr.

La préfète,  
*Secrétaire générale du ministère,*  
B. MALGORN